

ACADEMIE DE RENNES

ETABLISSEMENT  
Lycée Bertrand d'Argentré  
35500 VITRÉ

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2025-2026

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 05/02/2026

Présidence de : Mme MERLIN, P. Adjointe

Quorum : 16.....

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 8

**SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES**

Approbation de procès-verbal du CA du 27 novembre 2025

I. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

1. Répartition de la DGH – rentrée 2026

II. Affaires administratives et financières

1. Contrats et conventions :
2. Bilans financiers :
  - Prague
  - Londres
  - Bruxelles (30 novembre au 05 décembre)
  - La Plagne
3. Dons à la suite des opérations Bol de Riz (2024 et 2025)

Signatures

Le Président

  


Le Secrétaire



## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 05/02/2026

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	DANDIN Marcel			X				
	Adjoint	MERLIN Hélène	X						
	Gestionnaire	GUICHON Frédéric	X						
	CPE	SIRIMA Ardiouma	X						
	DDFPT	JACOB Yveline	X						
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	OILLIC Goulven	X						
	Groupement de commune	LE CALLENNEC Isabelle			X				
	Commune siège	SEGRETAIN Pauline	X			MAIGNAN Philippe			
	Commune siège	MATHIEU Danielle			X				
<b>Personnalité qualifiée</b>		BOUVET Alain	X						
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>1</b>				
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	QUENO Pascaline	X			MANAC'H Christelle			
		GARREAU Magaly	X			LAINÉ Nathalie			
		BUTTIFANT Guillaume	X			BUZARE Kévin			
		TIREAU Nicolas	X			BELHABCHI Nordine			
		JACOB Coraline	X			DE BREMOND D'ARS Louise			
		HUCHET Erwan	X			TRIOU Charlotte	X		
		DUBOCAGE Olivier			X	HARNETT Sophie			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	JOUEAUT Christophe	X			HATTAIS Cécile			
		BENOIST Virginie	X			JAMIER Isabelle			
		BLANDEAU Nathalie			X	LE DORZE Nolwenn	X		
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>2</b>			
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	DANIEL Claude	X			MAHEVAS Céline			
		FREMONT Gaëlle			X	RIBAUT Anais			
		HERMON Stéphanie			X	SOTTAS Céline			
		JAN Grégory	X			SUIGNARD Claudine			
		KERGLONOU Charlotte			X	VEBER Anne-Sophie			
	Elèves	MOTTE Elia			X	RAFFY Clémentine			
		MARINIG Rose			X	LANIECE Dorian			
		CLAIRAUX Léo			X	DESILLE Axelle	X		
		ROZE-LEBON Zachary	X			JACQUENET Gary			
		MARTINIAULT Rose	X			JAMOTEAU Eliott			
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>1</b>			

Début de séance 18h15

Présents : 20 membres à l'ouverture de séance (+1 à 18h30 et +1 à 18h41)

Madame la proviseure adjointe constate que le quorum est atteint avec 21 membres présents et remercie l'ensemble des participants pour leur engagement.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 novembre 2025 est soumis au vote. Une coquille orthographique est signalée et sera corrigée.

Vote : adopté à l'unanimité des 21 membres présents.

## RUBRIQUE I - Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

### Sujet 1.1 Répartition de la DGH – rentrée 2026

Les représentants des personnels d'éducation demandent l'ajout d'une **motion**, jointe en annexe.

#### Résumé de la motion :

Les personnels regrettent de la répartition de la DGH (heures postes / heures supplémentaires) afin de réduire le recours excessif aux heures supplémentaires au profit des heures-postes, pour préserver les conditions de travail, la stabilité des équipes pédagogiques et la qualité de l'enseignement.

#### Contexte général

Madame la proviseure adjointe présente les projections d'effectifs pour la rentrée 2026 :

- Stabilité globale des effectifs entre 2025 et 2026, avec une vigilance liée à l'évolution démographique.
- L'augmentation de **33 élèves en seconde à la rentrée 2025** entraîne le passage de 8 à 9 classes de première à la rentrée 2026.

## EVOLUTION DES EFFECTIFS

Rentrées		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	prévision décembre 2024	affectation 27 juin/inscription 1 et Tle	2025	prévision décembre 2025 (23 Janv2026)	affectation 27 juin/inscription 1 et Tle	2026
SECONDES	effectif	430	487	480	465	411	381	369	366	410	393	386		
TOTAL 2ndes	nombre de divisions	13	14	14	14	13	13	13	12	12	12	12		
PREMIERES	générales	318	313	361	325	310	266	279	260	260	277	293		
	technologiques	104	10	11	10	10	9	8	8	8	8	9		
		104	79	109	116	100	94	87	84	84	84	90		
		4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3		
Total premières		422	392	470	441	404	374	366	344	344	361	383		
TERMINALES	générales	311	310	299	346	318	291	275	268	268	270	267		
	technologiques	10	10	9	10	10	9	8	8	8	8	8		
		95	109	78	105	114	98	95	87	87	86	83		
		3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4		
Total Terminales		406	419	377	451	432	388	370	355	355	356	350		
TOTAL LYCEE		1258	1298	1327	1357	1253	1150	1105	1065	1109	1110	1119		
1 BTS	SAM	32	32	34	25	20	18	23	20	20	20	22		
	COM	34	28	32	32	32	30	39	30	30	37	35		
2 BTS	SAM	24	25	31	27	21	16	14	18	18	19	17		
	COM	26	31	28	28	27	22	24	30	30	37	30		
TOTAL BTS		116	116	125	112	100	86	100	98	98	113	104		

  

Rentrées	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2025	2026
Effectif total	1374	1414	1452	1469	1353	1236	1205	1163	1207	1223	1223
Nombre de classes	44	46	45	46	45	43	40	39	39	39	40

DGH	1850	1669,5	1579	1533,5			1576
HP	1632,5	1501	1416	1365			1390
HSA	208	149,5	154,5	168,5			186

La dotation globale horaire pour le fonctionnement du lycée est de **1 576 heures hebdomadaires pour l'année 2026-2027**, réparties comme suit :

- **Heures-postes (HP) : 1 390 h**
- **Heures supplémentaires annuelles (HSA) : 186 h**

Soit **42,5 heures de plus qu'en 2025**.

Les représentants des personnels rappellent que la part des HSA passe de **8 % à 11 %** entre 2023 et 2026.

#### **Orientations pédagogiques retenues**

- **Effectifs limités dans les enseignements de spécialité**
- **Série technologique : utilisation de la marge de l'établissement pour mettre 4 classes en terminale alors que 3 sont dotées, et avec mise en place de dédoublements en français 1<sup>ère</sup>**
- **Classes de seconde : accompagnement renforcé, dédoublements et maintien d'un large choix d'options**
- **Classes de première : dédoublements en français, effectifs réduits en LVA et enseignements de spécialité**
- **Classes de terminale générale : enseignement en classe entière hors spécialités en effectifs réduits.**

La stabilité des équipes pédagogiques est soulignée comme une plus-value majeure du lycée. Par ailleurs, le lycée Bertrand d'Argentré propose dix enseignements de spécialité, contre sept à huit en moyenne dans les établissements comparables.

Enfin, un projet de création d'une classe de première ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social) est envisagé pour la rentrée 2027. L'option santé social ouvre en seconde en 2026.

#### **Impact sur les postes**

Les projections font apparaître la nécessité de supprimer un poste en SES et un autre en Économie-gestion, en lien avec un départ volontaire (à la demande de l'enseignante qui souhaite bénéficier d'une mesure de carte scolaire) et un départ à la retraite.

À défaut de suppression, un complément de service donné aurait été envisagé.

#### **Votes**

- **Le vote concernant la suppression du poste de SES a eu lieu et a conduit à un accord à l'unanimité (22).**
- **Le vote concernant le poste d'Économie-Gestion a également eu lieu : 8 voix contre et 14 voix pour (22).**

À l'issue des échanges et de la présentation de la motion, il apparaît opportun de ne pas mettre au vote la ventilation de la DGH et de la présenter lors d'un prochain Conseil d'Administration.



## RUBRIQUE II – Affaires administratives et financières

### Sujet 2.1 Contrats et conventions

- Convention DAIP support informatique

**Vote à l'unanimité des 22 membres présents pour donner autorisation du seuil de dépense de 1250€ lié au seuil des 900 élèves dépassé.**

- Convention de coopération public avec la Région

**Vote à l'unanimité des 22 membres présents pour donner autorisation du seuil de dépense de 50 000€ de travaux d'entretien du lycée.**

- Convention GRETA

**Vote à l'unanimité des 22 membres présents pour signer la convention spécifique avec le GRETA permettant la gestion des frais à hauteur de 450€.**

- Convention avec l'association les Sportivales de Vitré

**Vote à l'unanimité des 22 membres présents pour donner autorisation à l'association d'organiser le passage de la course dans l'enceinte du Lycée.**

- Demande d'achat logiciel VEYON.

**Pas de vote. Il y a juste eu une information de CA.**

### Sujet 2.2 Bilans financiers

Les bilans sont présentés par Monsieur le gestionnaire.

Les remboursements ou prises en charge sont **adoptés à l'unanimité** pour l'ensemble des voyages (Bruxelles, Londres, Paris, La Plagne, Prague), selon les coûts réels constatés.

- Voyage à Bruxelles du 30 novembre au 05 décembre 2025

Participation demandée 300€, coût final 150€, remboursement du solde aux familles.

**Vote à l'unanimité des 22 membres présents pour procéder au remboursement.**

**Ceci est possible grâce au don de l'association des étudiants et la subvention de la ville de Vitré**

- Voyage à Bruxelles février 2026

Participation demandée 100€, coût final 100€.

- Voyage à la Plagne du 14 au 20 décembre 2025

Participation demandée 450€, coût final 487,04€, prise en charge du delta par le lycée.

**Vote à l'unanimité des 22 membres présents pour procéder à la prise en charge sur le budget de fonctionnement du Lycée.**

- Voyage à Londres du 12 au 17 octobre 2025

Participation demandée 455€, coût final 454,49€, sans remboursement du solde aux familles.

**Vote à l'unanimité des 22 membres présents pour ne pas procéder au remboursement de 0,51€ afin d'éviter les frais de gestion.**

- Voyage à la Paris du 8 au 9 janvier 2026

Participation demandée 100€, coût final 100.16€, prise en charge du delta par le lycée.

**Vote à l'unanimité des membres présents pour procéder à la prise en charge sur le budget de**

fonctionnement du Lycée.

- Voyage à la Paris le 28 janvier 2026

Participation demandée 50€, coût final 54.16€, prise en charge du delta par le lycée.

Vote à l'unanimité des membres présents pour procéder à la prise en charge sur le budget de fonctionnement du Lycée.

- Voyage à la Paris du 16 au 18 décembre 2025

Participation demandée 300€, coût final 193,79€, remboursement du solde aux familles.

Vote à l'unanimité des 22 membres présents pour procéder au remboursement.

- Voyage à Prague du 12 au 17 octobre 2025

Participation demandée 475€, coût final 429.60€, remboursement du solde aux familles.

**Vote à l'unanimité des 22 membres présents pour procéder au remboursement.**

### **Sujet 2.3 Dons à la suite des opérations Bol de Riz (2025)**

L'opération « Bol de riz » permet de sensibiliser les élèves et personnels aux inégalités alimentaires mondiales.

La différence entre le coût d'un repas habituel et celui d'un bol de riz est reversée à une association solidaire.

Grâce à l'opération 2025, le lycée Bertrand d'Argentré versera un **don de 580 € à MATA** (en faveur de la scolarisation des jeunes filles du Niger).

### **Sujet 2.4 Décision Budgétaire Modificative (DBM)**

- Accessoires EPS

Le Lycée a reçu la facture des accessoires d'EPS pour lesquels le CA avait accepté la dépense au niveau de 3000€. Finalement, elle sera de 2974.40€

- Armoires sécurisation téléphone à l'internat

Afin d'améliorer la gestion du temps d'utilisation du téléphone portable, l'internat sollicite l'achat d'armoire permettant la recharge et le stockage en toute sécurité durant la nuit.

Le montant à voter est  $699 \times 4 = 2796€$

**Vote : approuvé à l'unanimité**

**20h - L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Proviseure-Adjointe lève la séance.**

## **Motion présentée par les représentants des personnels d'éducation et d'enseignement du lycée Bertrand d'Argentré.**

Les représentants des personnels enseignants élus au Conseil d'administration du lycée Bertrand d'Argentré souhaitent alerter sur la répartition de la Dotation Globale Horaire (DGH) attribuée à l'établissement pour l'année scolaire à venir. Ils constatent que cette répartition privilégie de manière excessive le recours aux heures supplémentaires au détriment des heures-postes. Cette orientation a plusieurs conséquences néfastes :

- une charge de travail accrue pour les enseignants,
- une fragilisation du suivi pédagogique des élèves,
- une détérioration des conditions de travail des personnels, déjà fortement sollicités.

Le recours massif aux heures supplémentaires ne peut constituer une réponse durable aux besoins structurels de l'établissement. Il contribue à l'épuisement des personnels, limite les possibilités de travail en équipe et nuit à la qualité du service public d'éducation.

Les représentants des personnels enseignants rappellent que la création et le maintien d'heures-postes sont indispensables pour garantir :

- la stabilité des équipes pédagogiques,
- des conditions de travail compatibles avec les missions confiées aux enseignants,
- un enseignement de qualité pour tous les élèves.

En conséquence, les représentants des personnels enseignants demandent une révision de la répartition de la DGH, afin de rééquilibrer significativement le volume d'heures-postes par rapport aux heures supplémentaires et de prendre en compte les besoins réels de l'établissement.

Ils souhaitent que cette motion soit transmise à l'autorité académique.